



FIXATION DES TARIFS 2026 - ANNEXE

ADMINISTRATION GENERALE

Livre « Villebon-sur-Yvette, notre histoire »	Simple : 15,90 €	Numéroté : 20,60 €
Livre « Villebon, histoire de nos quartiers »	17,90 €	
Photocopies	A4 : 0,30 € A3 : 0,50 €	Couleur A4 1,50 € Couleur A3 3,00 €
DVD « Contes et Légendes de Villebon-sur-Yvette »	6,20 €	
Photographie numérique (format.jpg) issue de la photothèque de la Ville	2 €	
Location Salle des Foulons *	A l'heure : 30 €	A la journée : 183 €
Caution location Salle des Foulons	60 €	

* Le principe de gratuité pour les associations Villebonnaises ou associations qui interviennent sur le territoire de la Commune est maintenu. Concernant les demandes des syndicats de copropriétaires, 1 gratuité par année sera accordée. Pour les sociétés, le tarif horaire ou journalier sera appliqué.

Tarification des droits de voirie pour l'occupation ou l'utilisation du domaine public

Droits de place pour ventes itinérantes et professionnelles hors marché communal	1,80 € Le mètre carré / ½ journée
Droit de place pour l'occupation du domaine public par des brocantes (hors association à but non lucratif concourant à la satisfaction d'un intérêt général)	2,25 € Le mètre linéaire/jour
Dépôts de conteneurs, bennes à gravats (ou autre type de contenants) sur la voie publique	11,20 € Forfaitaire /jour
Stockage de matériels/matériaux	3,50 € Le mètre carré/jour
Palissade ou tous types de clôtures provisoires de type chantier	1,56 € Forfaitaire / jour
Echafaudage ou console faisant saillie sur le domaine public	1,56 € Forfaitaire / jour
Permis de végétaliser	Gratuit
Redevance mensuelle d'occupation - marché communal	2,70 € Le mètre linéaire
Redevance annuelle occupation commerciale sur emplacements réservés stations de vélos électriques	30 €/vélo



CIMETIERE COMMUNAL

Concessions de terrain 2 m²

15 ans	251€
30 ans	502 €

Concessions de terrain 1 m² (cavurnes)

15 ans	125,5 €
30 ans	251 €

Concessions de case aux columbariums

5 ans	205 €
10 ans	409 €
15 ans	614 €
30 ans	1227 €

Taxes du caveau provisoire

les 15 premiers jours	28,25 €
par jour supplémentaire	2,65 €

CULTURE

CENTRE CULTUREL JACQUES BREL - spectacles (à compter de la saison 2026-2027)

Spectacles	Plein tarif	28 €
	Tarif réduit *	17 €

* Le tarif réduit s'applique aux enfants (-12 ans), étudiants (avec leur carte), familles nombreuses, aux personnes sans emploi, aux personnes en situation de handicap, aux détenteurs de la carte Villebon senior et Villebon famille.

Dans certains cas, un tarif unique est appliqué : 12 €.

Cinéma spectacles (à compter de la saison 2026-2027)

Tarif normal	7 €
Tarif réduit	4 €

Repas organisé dans le cadre de la Saint-Côme et Saint-Damien

Tarif normal	9 €
Tarif réduit (moins de 12 ans)	4,50 €



Location de la salle Jacques Brel

Location supérieure à 4 H	Du lundi au jeudi	2 400 €
	Du vendredi au dimanche	2 900 €
Location inférieure à 4 H	Du lundi au jeudi	1 220 €
	Du vendredi au dimanche	1 470 €
Personnel supplémentaire	Taux horaire	50 €
Location du hall d'entrée	Redevance journalière	150 €
Caution		1 000 €

SPORTS

Adhésion annuelle Ecole Municipale des Sports

	Tarif plancher Quotient 250	Taux d'effort	Tarif plafond Quotient 1 650	Extra Muros
Ecole Municipale des Sports 2026-2027	11,51 €	0,04602	75,93 €	100,10 €
Participation à la sortie annuelle EMS ou Sport Vacances	Forfait de 11 €			

Redevances des installations sportives

	1 heure	2 h hebdo pendant 1 mois	2 h hebdo pendant 1 semestre	2 h hebdo pendant 1 an	½ journée (4 h)	journée (10 h)
Terrain hybride d'honneur de football + 2 vestiaires	168,00 €	504,00 €	1 968,00 €	3 330,00 €	504,00 €	1009,00 €
Terrain synthétique de football + 2 vestiaires	96,00 €	289,00 €	1 128,00 €	1909,00 €	289,00 €	578,00 €
Mur d'escalade + 2 vestiaires	75,00 €	224,00 €	878,00 €	1 485,00 €	224,00 €	449,00 €
Plateau sportif + 2 vestiaires	75,00 €	224,00 €	878,00 €	1 485,00 €	224,00 €	449,00 €
Planchodrome ou golf	75,00 €	224,00 €	878,00 €	1 485,00 €	224,00 €	449,00 €
Salle spécifique + 2 vestiaires	75,00 €	224,00 €	878,00 €	1 485,00 €	224,00 €	449,00 €
Foyer sportif du gymnase Marvingt	80,00 €	241,00 €	940,00 €	1 591,00 €	241,00 €	482,00 €
Salle de réunion du gymnase Mermoz	26,00 €	80,00 €	314,00 €	530,00 €	80,00 €	160,00 €
Tennis 1 court	26,00 €	80,00 €	314,00 €	530,00 €	80,00 €	160,00 €
2 vestiaires supplémentaires	26,00 €	80,00 €	314,00 €	530,00 €	80,00 €	160,00 €



1 gratuité/an par association sportive Villebonnaise ou qui intervient sur le territoire de la Commune pour l'organisation d'une manifestation au profit d'un tiers (comité, ligue...) puis pour les suivantes (exprimé en pourcentage du prix public) :

Seconde demande	50 %
Troisième demande	75 %
Au-delà	100 %

Chalet de Villiers location 24 heures (pour les réservations après le 01/07/2026).

Particuliers Villebonnais ou personnel communal (toute l'année : mardi, mercredi, jeudi)	280 €
Particuliers Villebonnais ou personnel communal, Basse saison : octobre à mars (vendredi, samedi, dimanche, jours fériés et veilles de jours fériés)	
Particuliers Villebonnais ou personnel communal, Haute Saison : avril à septembre (vendredi, samedi, dimanche, jours fériés et veilles de jours fériés) *	505 €
* A noter que les locations ne sont pas ouvertes au mois d'août	
Entreprise Villebonnaise + Syndics de copropriétés	865 €
Caution (dégâts, annulation)	450 €
Caution (remise en propriété)	200 €

3 gratuités par an pour les associations Villebonnaises ou qui interviennent sur le territoire de la Commune (1 gratuité du vendredi au dimanche ou jours fériés et veilles de jours fériés et 2 gratuités du lundi au jeudi). Au-delà, les associations seront facturées au tarif des particuliers Villebonnais.

Rappel : les adhérents de l'association du Hameau de Villiers bénéficient d'une location gratuite du chalet, par an et par famille.

COMMUNICATION

Tarifs des insertions publicitaires dans le magazine municipal « Vivre à Villebon »

REFERENCE	FORMATS MODIFIÉS	TARIF TTC
Module 1	L 90,5 mm x H 37,5 mm	115 €
Module 2	L 90,5 mm x H 80 mm	230 €
Module 3	L 187 mm x H 120 mm	578 €
3ème de couverture	L 210 mm x H 270 mm	1 581 €
4ème de couverture	L 210 mm x H 270 mm	1 653 €
Modification ultérieure		59 €



Les annonceurs s'engageant pour une insertion publicitaire sur l'ensemble des numéros de l'année civile (format d'encart identique) bénéficieront d'une remise de 8 % sur le dernier numéro de l'année.

Ces tarifs comprennent la création de la première maquette. Tout contrat retourné en mairie de Villebon-sur-Yvette, dûment revêtu de la signature de l'annonceur devra être honoré jusqu'à son terme. Toute annulation sera considérée comme une rupture de contrat et donnera lieu à facturation jusqu'au terme de celui-ci.

LUDOTHEQUE

La Ludothèque est ouverte à toute personne enfant ou adulte (selon les modalités définies dans le règlement intérieur). Son accès est gratuit et le prêt de jeux est soumis à une adhésion payante.

	Tarif plancher Quotient 250	Taux d'effort	Tarif plafond Quotient 1 650	Extra Muros
Adhésion semestrielle	7,98 €	0,03192	52,67 €	57,81 €
Adhésion annuelle	11,97 €	0,04789	79,02 €	86,72 €

La carte Villebon séniors et la carte Villebon famille donnent droit à une adhésion à 50 % du tarif appliqué.

La fréquentation de la Ludothèque sans prêt de jeux est :

- gratuite pour les particuliers,
- payante pour les organismes, les associations ou dans le cadre de l'exercice d'une activité professionnelle :

Par semestre	132 €	Pour l'année scolaire (septembre à juin)	220 €
---------------------	-------	---	-------

Pour les associations villebonnaises ou qui interviennent sur le territoire de la Commune, l'adhésion gratuite est liée à un projet.

PETITE ENFANCE – SCOLAIRE – PERI-SCOLAIRE

PETITE ENFANCE

Calcul selon le taux d'effort de la Prestation de Service Unique appliquée aux ressources de l'année N-2 du foyer, encadrées par un plancher et un plafond définis par la CAF.

Un forfait annuel de 20 € pour frais de dossier est appliqué une fois par an au moment de la signature ou du renouvellement du contrat conformément aux règlements intérieurs des crèches multi-accueil collectives et de la crèche familiale.



SCOLAIRE – PERISCOLAIRE

	Tarif plancher	Taux d'effort	Tarif plafond	Tarif extra-muros
Temps du midi Restauration scolaire	1,45 €	0,00531	8,76 €	9,59 €
Tarif Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) - panier repas	0,88 €	0,00139	2,29 €	2,51 €
Centre de loisirs mercredi matin avec restauration	3,59 €	0,01023	16,88 €	18,45 €
Bouge Ta Ville, Centre de Loisirs, journée complète avec restauration	4,59 €	0,01279	21,10 €	23,08 €
Bouge Ta Ville, demi-journée sans restauration	1,81 €	0,00500	8,25 €	9,03 €
Participation séjours et sorties Bouge Ta Ville	Quotient 250 x taux effort	(75 % du coût de la prestation) / quotient plafond	75%	100 %
Participation séjours et classes de découverte Pôle Enfance Education	Quotient 250 x taux effort	(75 % du coût de la prestation) / quotient plafond	75%	100 %

Pour l'ensemble de ces prestations, la réservation est obligatoire. Les tarifs sont majorés de 50 % en cas de non-respect des délais de réservation.

Toute réservation non annulée dans les délais sera facturée.

En cas de grève, s'il est demandé aux familles de fournir un pique-nique à leur enfant, l'encadrement par les animateurs sur le temps du midi sera facturé au tarif « accueil périscolaire du matin ».

Pour les enfants étant dans l'impossibilité de prendre leur repas au Centre de Loisirs ou à Bouge Ta Ville, le prix de la restauration sera déduit du tarif de la prestation. Si, pour des raisons de santé, l'enfant apporte son panier repas (PAI), le tarif du repas sera déduit et le tarif PAI sera ajouté.

Le Centre de Loisirs ou Bouge Ta Ville pourront exceptionnellement organiser des animations (veillées, nuitées et petit-déjeuner). Cette activité sera facturée en complément de la journée du Centre de Loisirs ou Bouge Ta Ville à hauteur de 50 % du prix de journée.

Pour le personnel communal, le prix du repas est facturé à hauteur de 3,50 €.

Pour les commensaux prenant leur repas au sein des restaurants scolaires municipaux, le prix de la restauration est facturé à hauteur du quotient 1 000, soit 5,31 €.



Frais de scolarité : participations de la commune extérieure hors convention

Elèves du 1^{er} degré en maternelle	1 316 €
Elèves du 1^{er} degré en élémentaire	880 €
Enseignements spécialisés	1 117 €

Un autre tarif pourra être convenu avec une commune sur la base d'un accord amiable et après signature d'une convention.

ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MATIN ET DU SOIR A L'UNITE

	Montant plancher	Taux d'effort	Montant plafond	Montant extra-muros
Accueil périscolaire du matin	0,88 €	0,00139	2,29 €	2,51 €
Accueil périscolaire du soir avec goûter	1,73 €	0,00220	3,63 €	3,96 €

Pour les accueils du matin et du soir, la réservation est obligatoire. Les tarifs sont majorés de 50% en cas de non-respect des délais de réservation.

Toute réservation non annulée dans les délais, sera facturée.

ETUDES ET ETUDES GARDERIE – TARIF MENSUEL (INSCRIPTION ANNUELLE)

	Tarif plancher	Taux d'effort	Tarif plafond	Tarif extra-muros
Etudes 2 soirs fixes	8,43 €	0,01902	31,38 €	34,33 €
Etudes 3 soirs fixes	11,71 €	0,02481	40,94 €	44,79 €
Etudes 4 soirs	15,51 €	0,02929	48,33 €	52,88 €
Etudes Garderie 2 soirs fixes	13,65 €	0,02484	40,99 €	44,84 €
Etudes Garderie 3 soirs fixes	18,95 €	0,03239	53,44 €	58,46 €
Etudes Garderie 4 soirs	23,44 €	0,03446	56,86 €	62,20 €

L'aide ponctuelle aux apprentissages des CP sera facturée sur la base tarifaire d'un accueil périscolaire du soir.



CONSERVATOIRE ERIK SATIE

A partir de l'année scolaire 2026-2027 :

Tarifs trimestriels :

Quotient familial	250,00	250,01 à 850	850,01 à 1250	1250,01 à 1650	> 1650,01	Extra-muros CPS	Extra muros hors CPS
Cours d'instrument avec formation musicale et ateliers (Cycle 1, 2 ou 3)	32,34 €	0,12937	0,14740	0,15834	261,26 €	261,26 €	368,16 €
Eveil musical	10,79 €	0,04316	0,04910	0,05282	87,15 €	87,15 €	122,71 €
Ateliers seuls	10,79 €	0,04316	0,04910	0,05282	87,15 €	87,15 €	122,71 €
Formation musicale seule	16,17 €	0,06469	0,07376	0,07923	130,73 €	130,73 €	184,07 €
Instrument supplémentaire	16,17 €	0,06469	0,07376	0,07923	130,73 €	130,73 €	184,07 €
Parcours adapté : - handicap, - personnalisé sous contrat, -accès à l'autonomie	16,17 €	0,06469	0,07376	0,07923	130,73 €	130,73 €	184,07 €
Parcours ados, adultes (sans formation musicale), usager participant à l'OSV ou Villebon Music Band :	22,31 €	0,08922	0,10166	0,10921	180,20 €	180,20 €	273,66 €
Location d'instrument (annuel)	16,83 €	0,06730	0,06730	0,06730	111,05 €	111,05 €	138,81 €